

d'entreprises pour voir – même si l'entreprise est en difficulté et a réalisé de mauvais chiffres les deux dernières années – ce qu'il est envisageable de faire. Si vous m'expliquez – je n'avais pas cette information-là – qu'au niveau du management, c'est parfois aussi compliqué, c'est tout aussi compliqué pour la SOGEPA d'aller à l'encontre d'une volonté ou d'une non-volonté des responsables de l'entreprise.

La SOGEPA est évidemment à la disposition de Truflo-Rona, mais de toutes entreprises en difficulté. Comme vous l'avez dit, il est trop tôt pour envisager une cellule de reconversion à ce stade. Là, c'est clair que cela entre dans les compétences du ministre de la Formation et que l'on examinera le dossier.

Voilà, à ce stade, ce que je peux dire. Vous pouvez à nouveau faire passer le message que la SOGEPA est le bras armé de la Région wallonne pour ce genre de dossiers et que les services de la SOGEPA sont à disposition. C'est le travail qu'ils font au quotidien. Je pense qu'ils essaient de s'impliquer au maximum dans la vie et dans les difficultés des entreprises, puisque c'est leur mission et leur métier.

M. le Président. - La parole est à Mme Morreale.

Mme Morreale (PS). - Je vais peut-être faire une proposition. J'avais aussi pris contact avec votre prédécesseur pour voir si lui-même avait eu des contacts au préalable, avant que l'entreprise ne déclare son intention de fermer ; il n'y a pas eu de contact au niveau du cabinet qui a été pris.

Maintenant que l'on entend que la direction a l'intention de fermer, il est de notre responsabilité de réfléchir à la manière dont on va réagir. Il est important de créer de l'emploi en Wallonie ; il est important aussi de se battre pour en garder. Je pourrais donc vous suggérer d'organiser une réunion au sein de votre cabinet ou de proposer quelqu'un de votre cabinet d'aller sur place pour rencontrer éventuellement la direction et d'avoir un contact avec eux. S'ils ne viennent pas à nous, allons vers eux parce que derrière une multinationale il y a un site liégeois qui est sur place depuis 50 ans avec du savoir-faire et des travailleurs de qualité à haute valeur ajoutée. Essayons de nous battre pour maintenir cet emploi. Nous devrions être proactifs en organisant et en proposant une rencontre avec la direction.

**QUESTION ORALE DE M. LEGASSE À
M. JEHOLET, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE
L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE, DE
L'INNOVATION, DU NUMÉRIQUE, DE
L'EMPLOI ET DE LA FORMATION, SUR
« L'ENTREPRISE IDEMPAPERS »**

M. le Président. - L'ordre du jour appelle la question orale de M. Legasse à M. Jeholet, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de la Recherche, de

l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation, sur « l'entreprise Idempapers ».

La parole est à M. Legasse pour poser sa question.

M. Legasse (PS). - Monsieur le Ministre, dans le cadre de la faillite de l'entreprise papetière Idempapers, une bonne nouvelle fait peut-être son apparition. En effet, vendredi 29 septembre dernier, les curateurs ont reçu une lettre d'intention envoyée par le groupe suédois Lessebo qui marque son intérêt pour une possible reprise. Il faut bien entendu rester prudent, car c'est une déclaration non liante et cette société évoque plusieurs conditions à cette reprise.

La faillite a été déclarée le 1er juin dernier et Idempapers employait alors 380 personnes.

J'ajouterai que la *task force* ne s'est réunie qu'une seule fois et que la dernière réunion prévue a été annulée et reportée à une date non déterminée. Je suis donc à la fois inquiet et curieux de connaître cette déclaration non liante de l'entreprise suédoise. Mes questions porteront donc sur cette reprise potentielle.

Avez-vous plus d'informations quant aux conditions de reprise évoquée par cette société ? En lien avec le report de la *task force*, je suppose que oui.

En cas de reprise, savez-vous combien de travailleurs seraient engagés dans un premier temps ?

Que pouvez-vous faire pour aider à concrétiser cette reprise, vous ou la SOGEPA, puisqu'elle est plus que sérieusement engagée et impliquée dans cette société depuis de longues années ?

M. le Président. - La parole est à M. le Ministre Jeholet.

M. Jeholet, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de la Recherche, de l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation. - Monsieur le Député, comme je ne peux pas répliquer à Mme Morreale, je dirai simplement que je vais évidemment solliciter la SOGEPA.

La difficulté rencontrée régulièrement par la SOGEPA, c'est que des entreprises qui ne les ont pas sollicités ont comme intention de mettre fin à leurs activités. Sans remettre en cause le travail de la SOGEPA – que du contraire –, ils sont souvent impuissants face à de tels dossiers. Je m'engage toutefois à ce qu'un contact soit pris.

Monsieur Legasse, la SOGEPA suit de près ce dossier. J'ai rencontré aussi différents acteurs du dossier. Une réunion entre mon cabinet la SOGEPA est encore intervenue la semaine dernière pour faire le point. La lettre d'intention qui a été transmise aux curateurs est relativement succincte et assortie de certaines

conditions. Je rappelle qu'il s'agirait d'une reprise partielle de l'activité.

Il appartient aux curateurs de se positionner. La SOGEPA a sollicité ceux-ci pour une réunion qui doit se tenir très prochainement. Si elle a été reportée, c'est parce qu'il manquait encore une série d'informations précises et que, si l'on voulait avancer sur le dossier, on avait encore besoin d'une série d'informations.

Par ailleurs, et en concertation avec la SOGEPA, je réunirai toutes les parties prenantes à ce dossier le 20 octobre, au sein de la *task force* qui rassemble notamment aussi les forces vives locales.

C'est donc un dossier que l'on suit de près, qui n'est pas facile, qui est délicat, mais il faut donner toutes les chances à cette entreprise de pouvoir être reprise, même s'il s'agit d'une reprise partielle.

M. le Président. - La parole est à M. Legasse.

M. Legasse (PS). - Je remercie tout d'abord M. le Ministre pour ses réponses. J'ai pris bonne note de la date du 20 octobre, date de la prochaine réunion de la *task force* où les éléments supplémentaires manquants seront réunis.

C'est vrai que, pour la sous-région, c'est d'une importance capitale : 380 emplois, sans compter les travailleurs indirects. La SOGEPA est impliquée de longue date, certes, mais il y a d'autres éléments importants tels le *leasing back*, c'est-à-dire l'outil qui n'est plus propriété de l'entreprise actuellement. Pas mal d'intervenants et d'acteurs différents sont susceptibles de faire réussir ou de ne pas faire réussir le projet de reprise.

Si mes renseignements sont bons, on parlerait d'à peine 150 emplois, c'est-à-dire une des quatre machines, la machine la plus performante. Le paradoxe dans ce secteur, c'est qu'ils avaient des carnets de commandes remplis avant la faillite. Il y a donc un enjeu à aller vite, sans cela on risque de perdre le potentiel réel.

(M. Legasse, Vice-président, prend place au fauteuil présidentiel)

**QUESTION ORALE DE M. DODRIMONT À
M. JEHOLET, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE
L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE, DE
L'INNOVATION, DU NUMÉRIQUE, DE
L'EMPLOI ET DE LA FORMATION, SUR « LA
FN HERSTAL »**

M. le Président. - L'ordre du jour appelle la question orale de M. Dodrimont à M. Jeholet, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de la Recherche, de l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation, sur « la FN Herstal ».

La parole est à M. Dodrimont pour poser sa question.

M. Dodrimont (MR). - Monsieur le Ministre, c'est avec un certain étonnement que j'ai pris connaissance par voie de presse que, le 28 septembre dernier, une partie du personnel de la FN Herstal prévoyait de partir en grève suite à une grogne initiée au niveau syndical, qui s'est donc transformée en mouvement de grève. L'objet de cette grogne était lié au salaire du personnel ; des augmentations étaient réclamées par celui-ci.

Depuis le dépôt de cette question, on sait que cette grève s'est poursuivie et qu'elle devrait se terminer aujourd'hui, si je ne m'abuse.

Cela étant, j'aimerais pouvoir partager avec vous quelques éléments par rapport à cette situation et, puisque l'on en a parlé aujourd'hui, évoquer d'autres problématiques sociales, notamment si je m'en réfère à la question de notre excellente collègue, Christie Morreale, sur Truflo Rona, une entreprise située à quelques centaines de mètres, puisque l'on est à Herstal pour ces deux entreprises de la FN.

On voit là les dégâts sociaux absolument abjects qui vont intervenir prochainement, avec la fermeture d'une entreprise, 105 emplois concernés, une perte sèche et de la détresse pour l'ensemble de ces travailleurs.

À côté de cela, on voit une entreprise, fleuron de l'industrie wallonne, qui se porte bien aujourd'hui, avec des contrats qui sont en cours – qui sont d'ailleurs menacés par le mouvement initié ici – qui « se permet » ce mouvement de grève que j'ai du mal à comprendre et à soutenir quand on évoque les raisons qui ont poussé le personnel à débrayer.

Monsieur le Ministre, j'aimerais que l'on puisse faire le point sur cette initiative du personnel et des syndicats, que l'on puisse peut-être évoquer l'avenir de la FN Herstal, à la lumière de cette circonstance qui, je l'espère, va pouvoir bientôt appartenir au passé, mais aussi à la lumière des contrats qui sont en cours aujourd'hui. J'aimerais que l'on puisse broser quelques pistes sur l'évolution de cette société liégeoise dans les prochaines années.

Par rapport aux inquiétudes du personnel – même si je trouve l'attitude peut-être mal à propos –, y a-t-il eu des contacts, y a-t-il eu un discours positif aujourd'hui qui peut être tenu, de manière telle à ce que cette entreprise puisse repartir du bon pied et puisse faire face sereinement aux contrats que l'on évoque et donc au travail qui se doit évidemment d'y être effectué avec tout l'intérêt qui en découle pour les travailleurs, mais aussi pour l'économie wallonne ?

M. le Président. - La parole est à M. le Ministre Jeholet.